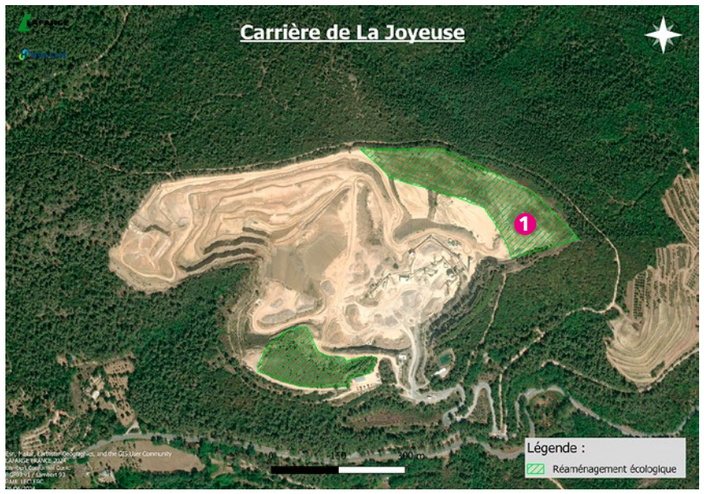
La carrière de Callas, la Joyeuse

Aidons les tortues !



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Perchée à plus de 300 m d'altitude, la carrière de la Joyeuse sur la commune de Callas dans le Var est exploitée par Lafarge depuis les années 1990 pour son calcaire. L'extraction de matériaux commence dans cette carrière dès les années 1970 sur d'anciennes terres de pâturage. C'est Lafarge qui initie un suivi écologique de la carrière et ses alentours en 2002 et révèle des enjeux forts autour d'espèces d'intérêt local, dont une en particulier : la tortue d'Hermann. Cette espèce de tortue terrestre menacée est présente dans le Var.



Vue aérienne de la carrière de la Joyeuse (83).

CHIFFRES CLÉS

Années 1990
Création du premier espace réaménagé

2014 - 2019
Création du 2ème espace réaménagé

130 élèves
ont participé à la revégétalisation du site lors d'une journée découverte

Un Plan National d'Actions en faveur de cette espèce a permis de cartographier les zones de sensibilité et la carrière de Callas se trouve sur un espace de sensibilité notable. De plus, la carrière est bordée au sud par **une ZNIEFF de type II *Massif boisé entre Callas et Saint-Paul-en-Forêt* et une Natura 2000 *Colle du Rollet*.**

Ainsi, les réaménagements réalisés sur la carrière et les compensations voisines sont tous tournés vers **une restauration des milieux propices à la tortue d'Hermann** et à d'autres espèces locales comme le lézard ocellé et l'ophrys de Provence.

Sur la carrière, **on retrouve déjà 2 espaces réaménagés,** le premier au sud créé dans les années 1990 et le second au nord-est établi en 2 temps : en 2014-2015 et 2019. **Ces espaces ont pour vertu de créer des milieux semi-ouverts,** indispensables pour la circulation des reptiles tout **en conservant des lieux abrités.**

La partie sud est devenue avec le temps une cistaie principalement colonisée par **du ciste blanc,** mais est régulièrement entretenue par **un débroussaillement manuel** permettant de créer de nouvelles ouvertures dans les milieux. La partie nord-est, plus récente, a été en partie **végétalisée par hydro-ensemencement** à partir de terres issues des couches de surface contenant des graines de plantes locales. De la même manière, **des groasis* ont été installés par 130 élèves des écoles voisines durant une journée spéciale consacrée à la découverte de la carrière.** La seconde phase de végétalisation s'est appuyée sur la terre de surface, la plantation de quelques plants arbustifs et la dispersion manuelle de graines.

Des chemins ont été aménagés **pour éviter au maximum le passage de piétons** sur ces espaces, et ainsi attirer plus facilement les espèces locales. **Le suivi écologique est garanti** par l'entreprise Agir Écologique qui intervient depuis plusieurs années sur la carrière et sur les 70 ha d'espaces compensatoires situés au nord et au sud de l'exploitation

**dispositif en forme de boîte conçu pour capter et conserver l'humidité aidant les plantes à pousser en milieux arides.*





La gestion des zones réaménagées et des zones compensatoires permet le maintien de certaines espèces à enjeux écologiques. Ci-dessus, la tortue d'Hermann et le lézard ocellé.



1 Vue de la revégétalisation de l'espace réaménagé dans la partie nord-est.



« Malgré le caractère industriel de l'exploitation, les écologues et les carriers peuvent arriver à restaurer des milieux anciennement exploités, en créant des conditions favorables au maintien ou au retour de certaines espèces à enjeux de conservation (lézard ocellé, ophrys de Provence). Le personnel de la carrière de la Joyeuse est impliqué dans la réalisation de certaines actions en faveur des enjeux écologiques : création de gîtes, de mares, restaurations de fonctionnalités écologiques. »

Pascal Auda, Écologue, Co-gérant AGIR écologique

Les suivis écologiques ont confirmé la présence d'une population de tortues d'Hermann dans les espaces compensatoires tandis que d'autres reptiles comme le lézard ocellé ont été observés à plusieurs reprises sur les secteurs réaménagés de la carrière. L'orphys de Provence est également présent en nombre sur le réaménagement au sud avec une vingtaine de pieds comptabilisés en 2021.